



Togo

Transmission de savoir de l'IFFD-OTR à l'administration fiscale gabonaise

L'Institut de formation fiscale et douanière de l'Office togolais des recettes (IFFD-OTR) franchit un nouveau cap. Le 30 juillet 2025, un partenariat inédit a été scellé avec le Gabon, concrétisant une coopération sud-sud prometteuse.



PAGE 5

DOSSIER / ENERGIE



Amélioration de l'accès à l'électricité

Des initiatives mises en place par le gouvernement togolais

Engagé pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), le gouvernement fait de l'accès des populations à l'électricité une priorité. Que ce soit ...

PAGE 12

ECONOMIE



Tourisme intra-Uemoa

Le Togo séduit et engrange plus de 49 milliards FCFA

En 2023, le Togo a su tirer son épingle du jeu dans l'échiquier touristique ouest-africain. Selon les chiffres fraîchement livrés par la Bceao, le pays a engrangé 49,9 milliards FCFA de recettes touristiques en provenance des autres États membres ...

PAGE 5

INTÉGRATION RÉGIONALE

Togo

Les femmes commerçantes formées aux enjeux du commerce régional par la Cédéao

PAGE 5



Genève / Solidarité parlementaire

Kodjo Adédzé et Mémounatou Ibrahima portent haut la voix d'un Togo engagé pour la paix, la vérité et l'équité

À Genève, la diplomatie parlementaire a pris toute sa dimension. Le Togo figure parmi les grandes nations à la 6ème Conférence mondiale des présidents de Parlement ouverte dans un contexte international perturbé, marqué par la montée des conflits, la désinformation et l'instabilité sécuritaire.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Diplomatie : le chef de l'Etat a reçu les lettres de créance du nouvel ambassadeur indien

Le chef de l'Etat, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové, a reçu ce 31 juillet 2025 les lettres de créance du nouvel ambassadeur de l'Inde au Togo, Shri Sayed Razi Haider Fahmi.

Lors de ce cérémonial, le diplomate indien a eu un premier entretien avec le chef de l'État togolais. Il a salué le dynamisme de la coopération entre New Delhi et Lomé, mettant en lumière les acquis et les perspectives de ce partenariat bilatéral.

L'ambassadeur Shri Sayed Razi Haider Fahmi a exprimé sa volonté de contribuer activement au renforcement de ce partenariat, notamment dans les domaines politique, commercial et économique.

« Je salue le gouvernement togolais qui m'a donné cette opportunité de présenter mes lettres de créance. Au cours de ma mission, je vais surtout m'appesantir sur le renforcement des relations politiques. Le renforcement du partenariat dans les domaines économique et commercial fera également partie de mes chantiers », a-t-il déclaré.

Transhumance

Offrir aux populations un moyen direct et gratuit pour signaler les incidents

Dans une démarche proactive en faveur de la prévention des conflits liés à la transhumance et du renforcement de la cohésion sociale dans les zones rurales, le ministère des Ressources halieutiques, animales et de la Réglementation de la Transhumance a lancé mercredi dernier un centre d'appel d'urgence avec un numéro vert gratuit, le 8424.



PAGE 4

	SOMMAIRE	<p>Tourisme intra-Uemoa Le Togo séduit et engrange plus de 49 milliards FCFA</p>  <p>P 5</p>	<p>Production animale Un jeune togolais invente une technologie qui permet de booster la production de poussins dans les fermes</p>  <p>P 8</p>	<p>Insomnie La thérapie cognitivo-comportementale est l'un des meilleurs remèdes</p>  <p>P 11</p>
---	-----------------	---	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

La revente de céréales, une bonne affaire pour Moumouni Tairatou à Blitta

«Depuis quelque temps, Moumouni Tairatou étale chaque matin ses bassines remplies de maïs, de soja et même de piments. Mais, pour cette mère de deux enfants, rien n'a été facile. Elle vit depuis près d'une vingtaine d'années avec son mari dans un quartier de Blitta. Il y a quelques années, dans l'incapacité de trouver du travail parce que très peu scolarisée, et sans autre moyen de compléter les maigres revenus que son époux tirait de l'agriculture, elle était sou-vent amenée à aider une amie commerçante pour rentrer avec un peu d'argent. Heureusement qu'en 2015, elle est devenue bénéficiaire du Fonds National de la Finance Inclusive FNFI. Désormais, elle est très connue dans son quartier avec son activité de revente de céréales. Retour sur son histoire.

De nombreuses femmes Dayant grandi dans les zones rurales comme Moumouni Tairatou se heurtent à des problèmes d'accessibilité à l'éducation, à la formation et à l'emploi. C'est particulièrement vrai dans les zones rurales, où le secteur agricole est la principale activité. " Dans mon enfance et ma jeunesse, j'aidais mamaman à cultiver son champ.", confie Tairatou.

Un jour en 2015, une femme s'est adressée à Taitarou et lui a proposé son aide. Cette femme, Mme ZIBO Laouratou, a invité Taitarou à participer à une séance de sensibilisation sur les produits FNFI.

Rapidement, Moumouni Tairatou fait les démarches et obtient fin 2015 un premier crédit de 30 000 FCFA avec le produit APSEF. Elle a aussitôt investi cette somme pour se lancer dans une Activité Génératrice de Revenus. Elle a commencé à revendre du maïs ainsi que du soja pour générer des revenus supplémentaires. "Ce crédit a changé ma vie. J'ai démarré avec les 30 000 FCFA et petit à petit mon activité a évolué", confie-t-elle.

À mesure que ses revenus augmentaient et avec les prêts successifs obtenus, Moumouni Tairatou a pu essayer de nouvelles choses et a rapidement



Moumouni Tairatou

lancé la revente de piments, d'arachides et d'autres produits agricoles. Depuis quelque temps, elle cherche à acheter ses produits en

plus grandes quantités et surtout à agrandir et refaire la peinture de sa boutique. Aujourd'hui, son activité occupe pratiquement toute la devanture de la maison familiale. Un repas chaud attend toute sa famille tous les soirs, et les frais de scolarité de ses enfants sont régulièrement payés. Elle témoigne : "Je suis fière d'avoir développé mon commerce en partant presque de rien. Aujourd'hui mes enfants ne manquent de rien et j'arrive à aider mon mari".

Les crédits obtenus par Taitarou et les séances d'éducation financière suivies étaient tout ce dont elle avait besoin pour démarrer une activité, gagner un revenu décent, lutter contre l'insécurité alimentaire, éduquer ses enfants. Elle est la preuve que l'élimination des barrières à l'inclusion financière des femmes donne naissance à une société plus riche, plus dynamique et plus équitable pour tout un chacun

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari

Responsable administrative, financière
et commerciale :
AMAH Essognim

Graphiste :
Eros Dagoudi

Imprimerie : Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Solidarité parlementaire

À Genève, Kodjo Adédzé et Mémounatou Ibrahima portent haut la voix d'un Togo engagé pour la paix, la vérité et l'équité

À Genève, la diplomatie parlementaire a pris toute sa dimension. Le Togo figure parmi les grandes nations à la 6^{ème} Conférence mondiale ouverte des présidents de Parlement ouverte dans un contexte international perturbé, marqué par la montée des conflits, la désinformation et l'instabilité sécuritaire.

Le pays, représenté par le président de l'Assemblée nationale, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé et une délégation de députés, y a porté une voix engagée, celle d'un Parlement préoccupé par des défis et responsabilités de l'heure.

À la tribune du Palais des Nations, le président de la représentation nationale a lancé un appel vibrant à la solidarité parlementaire mondiale face aux défis sécuritaires, climatiques et démocratiques. Faisant un focus particulier sur la situation dans la région septentrionale du Togo, il a salué l'action résolue du gouvernement, sous le leadership du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, pour endiguer le terrorisme et préserver la paix.

« Relativement au terrorisme, un phénomène complexe, multiforme et entretenu qui affecte de nombreuses régions du monde ; mon pays, le Togo, n'en fait pas exception. Sous le leadership pragmatique de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil, chef suprême des Armées, nos forces de défense et de sécurité mènent une lutte acharnée dans la région septentrionale de notre pays contre ces forces du mal », a-t-il déclaré.

« À l'analyse, pour trouver des solutions idoines à ce défi dont les causes ne sont pas uniformes, il est essentiel de renforcer la coopération régionale et internationale à travers le partage de renseignements et des meilleures pratiques. Il faudra aussi promouvoir des initiatives de prévention sur la base d'une éducation de qualité et l'inclusion sociale, des outils puissants pour lutter contre l'extrémisme violent », a indiqué le président de l'Assemblée nationale.

Pour le chef de la représentation nationale, la réponse ne peut être seulement militaire. Elle doit



reposer sur une solidarité régionale renforcée, une éducation des citoyens à la vérification des faits et une vigilance face à la désinformation qui constitue une menace silencieuse contre la démocratie.

« Au sujet de la désinformation et de l'intoxication, deuxième volet de mon intervention il faut reconnaître que les réseaux sociaux jouent un rôle ambivalent dans notre société. Ils sont des vecteurs de communication, mais aussi hélas, de désinformation et d'intoxication. La diffusion d'informations fausses ou trompeuses, disséminées intentionnellement, pour manipuler l'opinion publique a des conséquences graves sur la démocratie et la stabilité de nos Etats. De même que la mort et la vie sont au pouvoir de la langue, de même la mort et la vie sont au pouvoir des réseaux sociaux. Il faut que notre monde en prenne conscience afin de bénéficier de ses meilleurs fruits », a poursuivi Kodjo Adédzé.

« Pour notre part, nous considérons qu'il est impératif d'éduquer les concitoyens sur la vérification des faits. Sur ce point, les gouvernements doivent travailler avec les entreprises technologiques pour réguler la diffusion de contenus nuisibles et haineux », a ajouté Kodjo Adédzé.

« Je voudrais m'interroger sur la prise de position unilatérale dans les conflits. En tant que parlementaires, nous avons le devoir sacré d'être les gardiens de ce multilatéralisme, de le

défendre contre les forces du repli et du désespoir », a insisté monsieur Adédzé.

Le Togo milite ainsi pour une coopération parlementaire dynamique et renforcée, gage d'un avenir de paix et de prospérité partagée. Une vision humaniste et résolument multilatérale que le président de l'Assemblée nationale a illustrée par une métaphore.

« Permettez-moi de conclure par une image : celle d'un arbre aux racines profondes et aux branches tendues vers le ciel. Cet arbre symbolise nos Parlements. Ses racines sont ancrées dans les aspirations légitimes de nos peuples ; ses branches s'élèvent pour embrasser l'universel. Ensemble, nourrissons cet arbre par nos engagements communs, afin qu'il porte



les fruits d'un monde plus juste, plus pacifique et plus prospère », a indiqué le responsable togolais. La voix du Togo, portée avec conviction à Genève, s'est inscrite dans une dynamique de dialogue parlementaire, de solidarité, de paix et de développement. Une

diplomatie active saluée par les participants de plus de 268 chambres parlementaires du monde entier réunis au Palais des



Nations. Une déclaration commune est attendue à l'issue de cette rencontre quinquennale mondiale des présidents de Parlements.

défis mondiaux, notamment, le changement climatique, les inégalités sociales etc... « Dans ce chaos, nous, entant que représentants des peuples, gardiens de leurs droits et porteurs de leurs aspirations, ne pouvons être des observateurs passifs », a-t-elle fait observer.

« En tant que Parlements, nous avons un rôle central à jouer pour nous assurer que les accords commerciaux, les politiques climatiques et les mécanismes de solidarité internationale ne soient dictés par les seuls rapports de force, mais guidés par l'impératif moral du bien commun », a ajouté Mémounatou Ibrahima. Elle a rappelé le rôle fondamental des femmes; actrices de changement, médiatrices dans les conflits

et garantes du tissu social.

Elles sont selon elle les piliers silencieux mais puissants de la paix durable.

Il faut préciser que la Togolaise Mémounatou Ibrahima, présidente du Parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), était également présente à cette importante rencontre internationale. Elle est aussi revenue sur les

« Tenir compte de ce maillon dans la chaîne devient une nécessité et j'en appelle à tous pour plus d'implication des femmes et des jeunes dans la résolution des conflits », a fait remarquer la présidente du Parlement de la Cédéao.

Edem Dadzie

Transhumance

Offrir aux populations un moyen direct et gratuit pour signaler les incidents

Dans une démarche proactive en faveur de la prévention des conflits liés à la transhumance et du renforcement de la cohésion sociale dans les zones rurales, le ministère des Ressources halieutiques, animales et de la Réglementation de la Transhumance a lancé mercredi dernier un centre d'appel d'urgence avec un numéro vert gratuit, le 8424.



Le général de brigade Damehame Yark

Ce dispositif vise à offrir aux populations un moyen direct et gratuit de signaler tout incident lié à la transhumance, d'obtenir des informations fiables, ou de recevoir une assistance rapide. Malgré les mécanismes existants, les conflits agropastoraux demeurent une réalité préoccupante dans plusieurs régions du Togo.

Ils concernent notamment, les dégâts causés par les troupeaux sur les cultures, le non-respect des couloirs de transhumance par certains éleveurs et l'occupation de ces couloirs par des exploitations agricoles,

source de tensions. Les dernières altercations signalées dans les préfectures de Vo et

de Haho ont rappelé l'urgence de renforcer les systèmes d'alerte et de médiation pour éviter

les pertes humaines et matérielles. « L'objectif est clair : réduire les

conflits, renforcer la communication entre les communautés et maintenir la paix dans nos zones agropastorales », a déclaré Le général de brigade Damehame Yark, ministre d'Etat, ministre des Ressources halieutiques, animales et de la Réglementation de la transhumance. Accessible 24h/24 et 7j/7, le numéro vert 8424 fonctionne sur tous les réseaux mobiles.

Cette initiative vient compléter les mesures déjà en place, comme la délimitation des couloirs de transhumance, les comités locaux de veille, et la sensibilisation des acteurs communautaires. Elle s'inscrit dans la volonté des autorités de garantir une gestion durable et pacifique des ressources rurales, essentielles à la stabilité économique et sociale du pays.

TM

GOPIE

SIGNIFICATION D'UN PROCES-VERBAL DE SAISIE-VENTE SUR SOI-MEME

L'an deux mill-vingt-cinq (2025)
Et le Mercredi trente (30) Juillet à 16 H 30 Min :

A la requête de Madame MAGAWATA Aïchatou, propriétaire de maison demeurant et domiciliée à Lomé, tel : 90 58 13 76 ;

J'ai

Signifié et en tête des présentes laissé à :

Monsieur THEBY Thierry Thibaut Thiti, demeurant à Lomé où étant et parlant à : *ne connaissait ni son domicile, ni sa résidence nous avons signifié conformément à l'article 58 du code de procédure civile*

Copie du Procès-Verbal de saisie-vente sur soi-même en date du 23 juillet 2025 :

Que cette saisie a été pratiquée en vertu de la grosse de l'ordonnance d'injonction de payer N° 018/2025 du 27 janvier 2025 dont copie est annexée :

L'avisant, qu'il a le droit, si les conditions de validité de la saisie ne sont pas réunies, d'en demander la mainlevée au Président de Tribunal de Commerce de son propre domicile, statuant en matière d'urgence, conformément aux dispositions de l'article 49 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution.

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit :

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE**

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé et remis tant copie de la grosse susvisée, ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de : 30.000 F CFA.

L'HUISSIER

ORIGINAL

PROCES-VERBAL DE SAISIE-VENTE SUR SOIS-MEME

L'an deux Mill Vingt-Cinq (2025)
Et le Mercredi Vingt-trois (23) juillet à 10 H 00 Min :

A la requête de Madame MAGAWATA Aïchatou, propriétaire de maison demeurant et domiciliée à Lomé, Quartier Tokoin Hôpital, tel : 90 58 13 76 ;

Agissant en vertu de la grosse dûment en forme exécutoire de l'Ordonnance d'Injonction de Payer N°018/2025 rendu le 27 Janvier 2025 par le Président du Tribunal de Commerce de Lomé dont copie est annexée à la présente :

Et conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution en la matière :

A défaut par le débiteur ci-après nommé d'avoir déféré à un précédent commandement de payer fait par mon exploit en date du 09 Mai 2025 :

J'ai

Dit et déclaré à :

Madame MAGAWATA Aïchatou, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Tokoin Hôpital, tel : 90 58 13 76, où étant et parlant à : *sa personne ainsi déclaré qu'il a reçu copie tant de mon exploit que celle de la grosse des jugements l'ordonnance d'injonction de payer susvisée et vise les registres*

Que par la Grosse de l'Ordonnance ci-dessus référencée, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lomé a enjoint à **Monsieur THEBY THIERRY THIBAUT THITI**, demeurant et domicilié à Lomé, tel : 79 77 77 77 à payer à la requérante la somme de 1.757.000 F CFA ;

Qu'un commandement de payer lui a été signifié par exploit d'huissier le 09 Mai 2025 de payer la somme susvisée ;

Que Monsieur THEBY THIERRY THIBAUT THITI ne s'étant pas s'exécuté, j'entends, à l'instant même procéder à la saisie-vente de ses effets

Togo

Transmission de savoir de l'IFFD-OTR à l'administration fiscale gabonaise

L'Institut de formation fiscale et douanière de l'Office togolais des recettes (IFFD-OTR) franchit un nouveau cap. Le 30 juillet 2025, un partenariat inédit a été scellé avec le Gabon, concrétisant une coopération sud-sud prometteuse.

un accord historique en matière de formation des cadres administratifs. Par cette convention, l'IFFD-OTR, fleuron de la formation fiscale et douanière en Afrique de l'Ouest, accueillera

coopération sud-sud, concrète, pragmatique et tournée vers l'avenir. Pour le ministre togolais de l'Économie et des Finances, Essowè Georges Barcola, « ce partenariat est un accélérateur de performance pour nos administrations. Il est aussi un pont solide entre Lomé et Libreville, entre deux États qui misent sur le savoir, la rigueur et l'innovation ».

Créé en 2019 avec seulement deux filières et 58 auditeurs, l'IFFD-OTR a connu une ascension fulgurante. Aujourd'hui, il compte près de 200 apprenants répartis dans sept filières d'excellence, dont 47 auditeurs gabonais, preuve que la vision portée dès l'origine porte ses fruits.

« Cette progression remarquable est le fruit d'un engagement fort : celui de doter notre administration fiscale et douanière d'un vivier de compétences solides », a souligné Georges Barcola.

Une ambition partagée par son homologue gabonaise, la professeure Marcelle Ibinga épouse Itsitsa, ministre de la Fonction publique et du Renforcement des Capacités. Elle salue un partenariat stratégique, né des réformes engagées depuis l'arrivée du président Clotaire Oligui Nguema à la magistrature suprême.

L'accord permettra aux cadres gabonais de se former dans des domaines pointus : fiscalité, douane, audit, gestion publique... mais aussi de bénéficier d'échanges d'expertise et de bonnes pratiques. Pour la ministre gabonaise, il ne fait aucun doute : « Ce partenariat peut aboutir à la création d'une plateforme régionale de renforcement des capacités en administration publique ». Dans une ambiance empreinte de satisfaction, le Commissaire général de

l'OTR, Kokou Philippe Tchodié, et le directeur de l'IFFD ont exprimé leur enthousiasme. Cette convention conforte en effet l'IFFD dans sa position d'institut de référence sur le continent, en lien étroit avec des instances internationales telles que l'OCDE ou le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF).

Cette signature incarne une conviction partagée : investir dans l'humain, c'est préparer l'avenir. Et c'est ce que Georges Barcola a résumé avec éloquence : « Ensemble, nous investissons dans ce que nous avons de plus précieux : notre capital humain ».

Une coopération qui ne se contente pas de renforcer des institutions : elle construit des passerelles entre deux nations, avec pour horizon l'excellence africaine en matière de gouvernance publique.

Edy Alley



Kokou Philippe Tchodié, Commissaire général de l'OTR (à droite) et Michel Essien, directeur des Impôts et Droits indirects (à gauche)

C'est une signature qui résonne comme un symbole. Ce mercredi 30 juillet 2025, à Lomé, le Togo et le Gabon ont scellé

désormais des fonctionnaires gabonais pour des cycles de perfectionnement. Cette entente s'inscrit dans une dynamique de

Tourisme intra-Uemoa

Le Togo séduit et engrange plus de 49 milliards FCFA

En 2023, le Togo a su tirer son épingle du jeu dans l'échiquier touristique ouest-africain. Selon les chiffres fraîchement livrés par la Bceao, le pays a engrangé 49,9 milliards FCFA de recettes touristiques en provenance des autres États membres de l'Uemoa. Une performance qui le hisse parmi les principaux bénéficiaires de cette mobilité régionale.



Une plage privée à Lomé

À l'origine de cette manne : la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Bénin. À eux trois, ces pays ont injecté 41,2 milliards FCFA, soit 82 % des recettes touristiques du Togo au sein de l'Union. La Côte d'Ivoire arrive en tête avec 17,7 milliards FCFA, suivie du Burkina Faso (13 milliards) et du Bénin (10,5 milliards). Le Sénégal, le Mali, le Niger et la Guinée-Bissau ferment la marche.

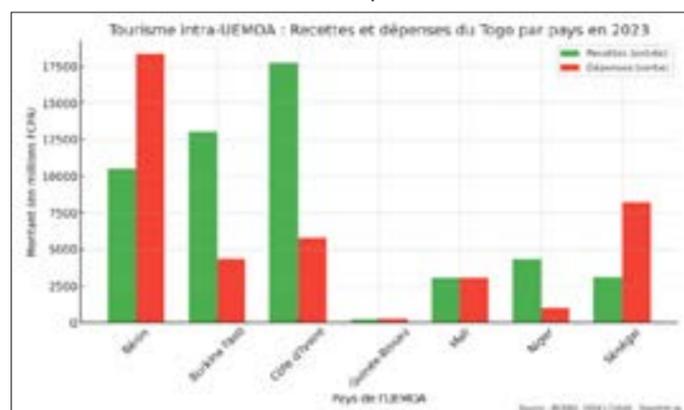
Mais le Togo ne fait pas que recevoir. Il dépense aussi. Les touristes togolais ont laissé 41 milliards FCFA dans la région, principalement chez les voisins immédiats. Le Bénin capte la plus grosse part avec 18,3 milliards, devant le Sénégal (8,2 milliards) et la Côte d'Ivoire (5,8 milliards).

Résultat : un solde net positif de 8,9 milliards FCFA. Ce différentiel confirme que le

pays reste un gagnant net dans l'économie touristique sous-régionale. Une bouffée d'air pour sa balance des paiements et une preuve de l'attractivité croissante de sa destination.

de Guinée, en passant par les cascades de Kpimé, les savanes du Nord, les festivals équestres de la Centrale ou encore les rites initiatiques Evala dans la Kara, le pays offre une mosaïque de paysages et de cultures alléchantes.

S'il s'affirme déjà dans le tourisme de loisirs, le Togo nourrit aussi des ambitions dans un autre segment : le tourisme d'affaires. Encore balbutiant, ce créneau pourrait, à terme, compléter l'attrait naturel du pays par une offre événementielle et professionnelle structurée.



Car le Togo a plus d'un atout dans sa poche. Petit par la taille, il est grand par la diversité. Du Koutammakou classé à l'Unesco aux plages de sable fin bordant le golfe

Dans un marché régional où les flux se densifient, le Togo choisit d'être une escale prisée plutôt qu'un simple point de passage.

Edy Alley

Togo

Les femmes commerçantes formées aux enjeux du commerce régional par la Cédéao

Dans l'agitation quotidienne des marchés et le déplacement des personnes et des biens aux frontières, les commerçantes tissent patiemment le fil de l'économie ouest-africaine. Désormais, grâce à l'édition 2025 de la Caravane de sensibilisation initiée par la Cédéao, elles sont mieux armées pour affronter les défis du commerce régional.

L'étape togolaise de cette initiative, tenue en début de mois sur le corridor Abidjan-Lagos, a été un moment clé. Elle a réuni de nombreuses commerçantes transfrontalières venues s'approprier les règles du jeu de l'intégration économique. À travers des sessions d'information et de formation, les participantes ont découvert des outils cruciaux comme le Guichet unique Seguce ou encore le Togo Trade Portal, qui facilitent les échanges.

Pour la ministre en charge de la Promotion de la Femme, Kossiwa Zinsou-Klassou, l'enjeu dépasse le commerce. «Le commerce transfrontalier à petite échelle est un puissant levier de développement économique et social. Soutenir ces femmes, c'est

investir dans la cohésion régionale et bâtir un modèle de croissance inclusive, où chaque actrice trouve sa place et sa dignité», a-t-elle déclaré avec conviction.

Car au Togo, les femmes commerçantes ne sont pas de simples actrices de l'économie informelle : elles en sont l'ossature. Majoritaires dans ce secteur, elles contribuent activement au PIB du pays, souvent dans la discrétion, mais toujours avec ténacité. La caravane est donc plus qu'un programme : c'est un



La table d'honneur



Les femmes commerçantes

symbole. Celui d'une Afrique de l'Ouest qui confirme enfin la valeur de ses pionnières du quotidien et leur tend la main pour franchir, ensemble, les frontières du progrès.

Edy Alley

- Trois (03) Adaptateurs
- Un (01) porte-articles mural

DANS LA CUISINE EXTERIEURS

- Un (01) congélateur de Marque "HAIER"
- Deux (02) tables en Bois de support métallique de couleur noire
- Deux assiettes d'eau "TONUS"
- Une (01) cage à champagne
- Un (01) casier contenant (07) bouteilles, vitres
- deux (02) portes vitres en plastique
- treize (13) verres à vin
- Onze (11) verres à boire
- Quatre (04) assiettes à boire à prendre
- Sept (07) verres à boire joints (WHISKY)
- Deux (02) combis de sondeur
- une (01) Baffle
- deux (02) Bouteilles à fumer
- Ong (05) plateau à verre
- une (01) grande table en Bois
- deux (02) marmites
- Un (01) casier vitre
- un (01) adaptateur mural
- un (01) cadre à photo
- (01) adaptateur

A L'INTERIEUR

- Un (01) congélateur de marque "HAIER"
- Une (01) grande à manger
- Une (01) miroir-ardoise
- Un (01) réfrigérateur « super crémabilis »
- Un (01) régulateur « selin k » de 2000A rouge
- Une (01) machine à café
- Quatre (04) grandes Bouteilles de jus « 600L-642 » + une Bouteille de 12Kg
- Une (01) Bouteille de gaz total

DANS LA CHAMBRE

- plusieurs cadres de cadres et de photo sur pied Contact : 9022 4607

AU GRAND SALON

- Chaises - Ong (45) chaises de couleur rouge
- Deux (02) Tables Centrales ronds couvertes de tapis jaunes et rouge
- Trois (03) tables carrées couvertes de tapis jaunes et rouges
- Deux (02) réfrigérateurs "GUINNESS"
- Quatre (04) Adaptateurs de Marque "HAIER"
- Sept (07) tables murales
- Quatre (04) statues
- Ong (05) pots de fleurs
- dix (10) escaliers
- Ong (05) tiroirs contenant plusieurs quatre (04) objets décoratifs
- Un (01) rideau de gaze synthétique
- une table (01) rectangulaire petite en noir
- une (01) lampe de décoration de couleur bleue et orange
- un (01) Bolofon
- deux (02) peintures ornementales
- une (01) table en verre
- un plat de fruits de décoration

AU NIVEAU DU BAR ET COMPTOIR

- Carab - Champagne - Haut (158) verre à vin
- Carab - Nige (116) verre à boire et à prendre
- Quinze (15) verre à boire
- dix (10) verre à table
- une (01) grande Bouteille de Bière "CLAY CAMP BELL"
- une (01) grande Bouteille de Bière « J et B »
- une (01) grande Bouteille de Bière « CESTRA »
- Deux (02) Bouteilles de vin « Bordeaux rouge »
- Neuf (09) Bouteilles « NERO D'AVOLA »
- une Bouteille de vin « CÔTES DE RHÔNE »
- une (01) Bouteille de Bière SURE
- une (01) Bouteille de Bière D'EMPIE
- une (01) Bouteille de Bière GRAND MOUTON

- une (01) Bouteille de Bière Amoretto
- une (01) Bouteille de Bière Celestina
- une (01) Bouteille de Bière Montgarnier's
- deux (02) Bouteilles de Bière BACARDI
- une (02) Bouteille de Bière Marie Bergard
- une (01) Bouteille de Bière CUREAO
- une (01) Bouteille de Bière Napoléon
- une (01) Bouteille de Bière Pamy Noctur
- une (01) Bouteille de Bière P.O. 0
- une (01) Bouteille de Bière P.O. 100
- Quatre (04) Bouteilles en forme de crâne humain son nom d'une Bouteille vide
- deux (02) Bouteilles de vin blancs nappes à table
- trois (03) cage de champagne
- deux (02) lampes de Marque Kanton
- un (01) adaptateur
- Haut (08) verre de café
- Quatre (04) assiettes de papilles
- deux (02) verre-tiroirs
- trois (03) verre-Bouillon
- Quatre (04) pots de fleurs
- trois (03) cartons
- trois (03) assiettes
- Quatre (04) pots de champagne
- un (01) bol en aluminium
- deux (02) machines à café
- Quatre (04) plateaux
- un (01) plateau de couleur noire
- Ong (05) toner copier
- seize (16) tonnes ronds
- Dix-neuf (19) gabarits à café
- deux (02) Bouteilles
- Ong (11) petites assiettes
- dix (10) grande à eau
- une (01) calculatrice
- deux (02) rideaux de cuisine - verre en Bois.

- un (01) détecteur de faux-billet
- un (01) contact de Menu
- Quatre (04) Bouteilles de vin Jean Sogoy
- un (01) sac de couleur verte
- dix (10) catalogues
- Trois (03) cadres de tableaux
- un (01) encien
- Sept (07) pots de fleur
- une (01) statuette
- un (01) casier de Ong (20) petits Bouteilles vitres
- Quatre (04) rideaux de moulin à papier
- deux (02) Horloges murales

DANS LES TOILETTES

HOMMES

- un (01) pot de fleur
- un (01) pot et un (01) lavabo
- deux (02) miroirs muraux

FEMMES

- Trois (03) pots de fleurs
- un (01) miroir mural
- un (01) lavabo + pot
- un (01) table en Bois et deux (02) miroirs
- un (01) Bouteille d'essence de Marque "ORO"
- trois (03) Bouteilles de parfum
- deux (02) petits miroirs

Article 118

Le prix de la vente est consigné entre les mains de l'Huissier ou de l'argent d'exécution ou au greffe, au choix du créancier saisissant.

Le transfert de la propriété et la délivrance des biens sont subordonnés à la consignation du prix.

A défaut de consignation dans le délai convenu, il est procédé à la vente forcée.

Article 119

« Sauf si le refus d'autoriser la vente est inspiré par l'intention de nuire au débiteur, la responsabilité du créancier ne peut pas être recherchée » ;

Et de suite à même requête que ci-dessus, nous, Huissier de Justice susdit et soussigné, avons procédé à l'enlèvement immédiat des effets et objets mobiliers dont la vérification vient d'être faite ;

Et nous les avons fait transporter *dans la Société INDOCHINE*

Et de tout ce qui précède, Nous avons dressé le présent Procès-verbal de vérification et d'enlèvement pour servir et valoir ce que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL NE L'IGNORE**

Et de tout ce qui précède, Nous avons dressé le présent Procès-verbal de vérification et d'enlèvement sur saisie-vente, pour servir et valoir ce que de droit et dont le coût du présent exploit est de : **150.000 F CFA.**

L'HUISSIER.

Voitures made in Togo**Malazoué ou l'expression du génie togolais**

En mai 2022, le Premier ministre de l'époque, Mme Victoire Tomegah Dogbé a reçu à son cabinet, un jeune homme qui l'avait agréablement « impressionnée ». Il s'agissait de Sourou-Edjareyo Malazoué, un jeune togolais qui a inventé une voiture.

années, le jeune homme construisait le prototype de sa première voiture "Made in Togo" avec les moyens du bord. Dénommé « RafX », cette voiture est un véhicule tout terrain utile en milieu

cher. Alors, j'ai décidé d'en fabriquer une à mon goût », racontait fièrement le jeune homme dans une interview publiée sur VOA, quelques jours après avoir été reçu par Mme Dogbé.

RafX n'est pas la seule création de Malazoué. Il a également conçu un tricycle solaire en cours d'amélioration. L'engin hybride rechargeable avec l'énergie solaire a été baptisé "Tree Apor".

Autodidacte, Raouf Malazouwe qui n'a jamais suivi aucune formation en mécanique, bricole depuis son enfance. Ce débrouillard s'est lancé très tôt dans la réparation des téléphones portables en 2016, après son baccalauréat littéraire. Une activité qui lui



RafX, la voiture créée par Sourou-Edjareyo Malazouwe

« J'ai été impressionnée par le génie de Sourou-Edjareyo Malazoué, un jeune inventeur d'une voiture made in Togo. Je lui ai dit notre fierté et réitéré l'engagement du gouvernement pour l'accompagner. Notre jeunesse a un potentiel énorme que nous sommes fiers de valoriser », avait publié le Premier ministre qui a partagé quelques clichés de la voiture.

Jeune de moins de 30 ans, Sourou-Edjareyo Malazouwe est un « bricoleur » qui a cru en son rêve de créer sa propre voiture avec de matériaux recyclés. Il y a quelques

rural avec des pistes où le 4X4 est fortement recommandé.

« Je suis un passionné des



voitures sportives, mais je n'ai pas les moyens pour en acheter, car elles coûtent

permet de mettre de côté et de financer ses projets.

TM

Production animale**Un jeune togolais invente une technologie qui permet de booster la production de poussins dans les fermes**

Les grandes entreprises naissent généralement dans le cadre des recherches de solutions à des problèmes que l'on rencontre dans les communautés. En cherchant des solutions pouvant aider les producteurs locaux à accélérer le processus d'incubation d'œufs, le Togolais Bénissan Datévi Tété, âgé de 25 ans, a inventé un incubateur solaire qui fait la différence.

L'incubateur solaire qui se présente comme une innovation très abordable pour les producteurs locaux de poussins, Bénissan Datévi Tété l'a créé en 2019, alors qu'il était élève au Lycée d'enseignement technique de Lomé (LETP-L).

Dès sa création, l'incubateur solaire du jeune togolais a été testé dans son quartier. Il a permis aux éleveurs de produire de nombreux poussins en masse et en toute simplicité.

De 20 poussins, un éleveur de poulets à Ségbé a produit 300 poussins en 21 jours.

« Avant, l'éleveur de Ségbé arrivait à éclore avec quatre (4) poules que vingt (20) œufs, mais avec mon incubateur solaire il parvient à éclore trois (300) cent œufs au même moment. Ce qui lui a permis de développer plus sa

production en élevage », explique Bénissan Datévi Tété.

« Mon objectif est d'apporter une solution low-cost aux éleveurs togolais qui ont encore de la peine



Bénissan Datévi Tété, à gauche, présentant son incubateur

à produire les poussins en quantité », poursuit le jeune entrepreneur qui tient dans ses mains, une start-up qui fera de lui - si tout va bien - un millionnaire dans les prochaines années.

Notons qu'en 2018, l'incubateur solaire a valu au jeune Tété, le 3^{ème} prix du concours J'INNOV parrainé par le ministère togolais de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Affo-Djèlè Alarba

TOCAB/70

SIGNIFICATION DE LA GROSSE DE LA CONVENTION DE PRET DES 08 ET 09 JUIN 2023 AVEC COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE

en deux mille vingt-cinq

le Mardi 24 Juin 2025 à 10 heures 15 minutes ;

A la requête de la société « COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE » (COFINA) Togo SA, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 1 500 000 000 FCFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit mobilier du TOGO sous le numéro TG-LFW-01-2025-M-12369 Agrément Numéro 36 et inscrite sur la liste de l'APSFDF sous le numéro T11/GFLM/2019/257A, dont le siège social est situé à LOMÉ (TOGO), Boulevard du 13 Janvier, Quartier Kodjoviakope, 07 BP : 7499 Lomé-TOGO, Tél : 00 228 22 23 68 68/ 00 228 22 23 68 60, représentée par son Directeur Général, Monsieur Mawuli Kossi KOVE, demeurant et domicilié en cette qualité audit siège ;

Assistée de Me Thérèse DONU, Avocate au Barreau du Togo dont le Cabinet est sis à Lomé quartier Adidoadin, 2ème corner après le carrefour Bodjona en direction de la Cour d'appel de Lomé, 31BP20, www.theresedonu.com; email : contact@theresedonu.com, Tél. 90 17 80 75, au siège duquel domicile est élu pour les besoins des présentes et ses suites ;

Signifié et laissé à :

Madame ALOKPA Ayawovi Dodji, Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, quartier Adidogomé, Tél. (00228) 90 33 30 21, Promotrice des « Etablissements ESSI DELALOM (E.D) » sis à Lomé Assigamé Lagos Kpanou, Rue Guillemard, Tél. : (0028) 90 33 30 21, immatriculés au Registre du Commerce et du Crédit mobilier du TOGO sous le numéro TG-LOM 2017 A5549, où étant et parlant à : *de requête n'ayant pas de domicile ni autre adresse connus nous lui avons signifié copie de l'acte par affichage devant l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du C.P. civile*

Monsieur NONGNI Assou Yao, Garagiste, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Adidogomé, Tél. (0028) 99 49 05 56, où étant et parlant à : *de requête n'ayant pas de domicile ni autre adresse connus nous lui avons signifié copie de l'acte par affichage devant l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du C.P. civile*

Copie :

- De la grosse de la Convention de prêt des 08 et 09 Juin 2023 intervenue entre d'une part la société « COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE (COFINA) Togo SA »

représentée par son Directeur Général et d'autre part, Madame ALOKPA Ayawovi Dodji, Monsieur Assou Yao NONGNI et Monsieur ALOKPA Koffi Mawuli ;

- De la lettre de clôture de compte du 24 mars 2025 ;
- Du pouvoir spécial sous seing privé en date du 05 mai 2025, donné à Maître AGBOBLY-ATAYI Ayi Mawuko, Huissier de justice près le Tribunal de Grande Instance et la Cour d'appel de Lomé, demeurant et domicilié en ladite ville, à Lomé Nava, 115 Rue TABINDE, non loin de la pharmacie Bè Kpéhénou, Tél. : (00228) 90 16 66 77/ 22 33 83 96, pour procéder à la saisie de l'immeuble ci-après désigné et donné en hypothèque au profit de la société « COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE » (COFINA) Togo SA ;

A même requête,

J'ai, Huissier susdit et soussigné, fait commandement à :

Madame ALOKPA Ayawovi Dodji, Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, quartier Adidogomé, Tél. (00228) 90 33 30 21, Promotrice des « Etablissements ESSI DELALOM (E.D) » sis à Lomé Assigamé Lagos Kpanou, Rue Guillemard, Tél. : (0028) 90 33 30 21, immatriculés au Registre du Commerce et du Crédit mobilier du TOGO sous le numéro TG-LOM 2017 A5549, où étant et parlant à : *de requête n'ayant pas de domicile ni autre adresse connus nous lui avons signifié copie de l'acte par affichage devant l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du C.P. civile*

Monsieur NONGNI Assou Yao, Garagiste, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Adidogomé, Tél. (0028) 99 49 05 56, où étant et parlant à : *de requête n'ayant pas de domicile ni autre adresse connus nous lui avons signifié copie de l'acte par affichage devant l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du C.P. civile*

D'avoir à payer à la société « COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE (COFINA) Togo SA » ou en mes mains, moi Huissier susdit et soussigné, ayant pouvoir pour recevoir et délivrer bonne et valable quittance, la somme totale de vingt-six millions soixante-onze mille six cent dix (26 071 610) F CFA en principal, intérêts et frais ci-après détaillés sous réserve des intérêts à échoir et des frais à engager :

Créance Principale	: 21 707 998 F CFA
Intérêts de retard (5,83% du 24 mars au 24 juin 2025 soit 3 mois)	: 272 979 F CFA
201 707 998 x 5,83% /12 x 3	: 21 980 977 F CFA
SOUS TOTAL	: 21 980 977 F CFA
- Frais de recouvrement (15% de 21 980 977)	: 3 297 147 F CFA

- TVA sur frais de recouvrement (15% de 3 297 147)	: 593 486 F CFA
- Frais de signification de lettres et d'insertion au journal	: 140 000 F CFA
- Coût du Commandement valant saisie	: 60 000 F CFA

TOTAL : 26 071 610 F CFA

Les avertissant que, faute par eux de payer la somme de vingt-six millions soixante-onze mille six cent dix (26 071 610) F CFA, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la réception de la présente, le commandement sera transcrit à la conservation foncière et vaudra, à partir de sa publication, saisie réelle de l'immeuble urbain, bâti, objet du titre foncier N°30 379 Vol 153 F° 99 sis à Lomé, quartier Nyékouakpoé (Préfecture du Golfe), d'une contenance totale de cinq ares vingt centiares (05 a 20 ca) appartenant à Monsieur NONGNI Assou Yao, limité au Nord par la rue Avassou de dix (10) mètres, au Sud et à l'Est par le surplus du titre foncier N°530 TT et à l'Ouest par le titre foncier N°25TT ;

Tel au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte avec aisances, dépendances et appartenances, sans aucune exception ni réserve ;

Leur indiquant que l'expropriation sera poursuivie devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé, sur l'immeuble objet du titre foncier N°30 379 Vol 153 F° 99 sis à Lomé, quartier Nyékouakpoé (Préfecture du Golfe).

Je leur ai précisé que pour les besoins de la présente procédure, la société « COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE (COFINA) Togo SA » élit domicile au Cabinet de son Conseil Maître Thérèse DONU, Avocate au Barreau du Togo dont le Cabinet est sis à Lomé, quartier Adidoadin, 2ème corner après le carrefour Bodjona en direction de la Cour d'appel de Lomé, 31BP20, www.theresedonu.com; email : contact@theresedonu.com, Tél. 90 17 80 75 ;

Que tous les actes d'opposition au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie devront être notifiés à ce Cabinet ;

La présente notification leur est faite à toutes fins utiles que de droit ;

A même requête, j'ai requis :

Monsieur le Conservateur de la propriété foncière du Togo, demeurant et domicilié en cette qualité à la Direction des Affaires Domaniales et Cadastres, Division de la Conservation Foncière, où étant en ses bureaux et parlant à :



D'inscrire le présent commandement, avec toutes les conséquences de droit, dans le registre foncier, en marge du titre foncier N°30 379 Vol 153 F° 99, d'apposer son visa sur mon exploit, de s'abstenir de toute mutation de l'immeuble dont s'agit ou d'y inscrire tout droit réel tant que mainlevée ne sera pas ordonnée.

En outre, je lui ai remis une copie dudit exploit pour publication.

Ce à quoi il a répondu :

SOUS TOUTES RESERVES A CE QU'ILS NE L'IGNORENT

Et je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copies de la grosse de la Convention de prêt des 08 et 09 juin 2023, de la lettre de clôture de compte du 24 mars 2025, du pouvoir spécial de saisir en date du 05 mai 2025 ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de :

- Ed. (02)**
- copie exécutoire de la convention de prêt des 08 et 09 juin 2023 ;
 - copie de la lettre de clôture de compte du 24 mars 2025 ;
 - copie du pouvoir spécial de saisir du 05 mai 2025 ;

L'HUISSIER



 TOGOMATIN

COPIE

SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mille vingt-cinq

Et le *Jeudi 27 (31) juillet* à *16 heures 15 minutes*

A la requête de NSIA BANQUE BENIN SA, (Ex-DIAMOND BANK BENIN S.A.), ayant son siège social à Cotonou, Rue 308, Avenue Révérend Père Colineau, domiciliée en sa succursale du Togo à Lomé (Togo) 35 19, Boulevard du 13 Janvier, BP : 3925 Doulassamé, Lomé-Togo, Tél : 22 53 10 01, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 2007-E-1661, prise en la personne de son Directeur Adjoint de Succursale, demeurant et domicilié en cette qualité audit siège ;

Assistée de Maître Thérèse DONU, Avocate au Barreau du Togo, dont le Cabinet est sis à Lomé quartier Adidoadin, 2ème corner après le carrefour Bodjona en direction de la Cour d'appel de Lomé, 31BP20, www.theresedonu.com, email : contact@theresedonu.com, Tél. : (00228) 90 17 80 75, au siège duquel domicile est pris pour les besoins des présentes et de ses suites ;

Fait et déclaré à :

Monsieur MODJINOU Koffi Sena, Mainteneur en informatique, Promoteur-gérant des Etablissements Centre d'Ingénierie Informatique « CII », immatriculés au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°TG-LOM 2013 A 5856, dont le siège est sis à Lomé, Tokoin Solidarité, Rue Solidarité, Tél : (00228) 90 22 17 65, où étant et parlant à : *L'intéressé n'ayant ni domicile ni résidence connus, et étant inopérant sur son numéro de téléphone connu, j'ai procédé à la signification de l'acte par affichage au Tribunal de Grande Instance de Lomé.*

Monsieur AGBOVI Kodzo Boto, Constituant hypothécaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, quartier Djidjole, Tél : (00228) 90 04 13 89, où étant et parlant à :

Que le cahier des charges dressé par Maître Thérèse DONU, Avocate au Barreau du Togo, dont le Cabinet est sis à Lomé quartier Adidoadin, 2ème corner après le carrefour Bodjona en direction de la Cour d'appel de Lomé, 31BP20, www.theresedonu.com, email : contact@theresedonu.com, Tél. : (00228) 90 17 80 75, pour parvenir à la vente sur saisie immobilière de l'immeuble dont désignation suit :

1

Un immeuble urbain, bâti, sis à Lomé, quartier Afiao-Agbalépédogan (Préfecture du Golfe), ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de six ares soixante-dix-neuf centiares (06 a 79 ca), objet du titre foncier N°17 131 Vol. LXXXVI F° 179 appartenant à Monsieur AGBOVI Kodzo Boto, limité au Nord et à l'Est par des terrains non immatriculés, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées ;

Saisi par la requérante, par suite de la publication du commandement délaissé au susnommé suivant exploit en date du 17 juin 2025 de Maître ALOU BANASSA Komlan, Huissier de Justice à Lomé, publié au bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Lomé le 25 juillet 2025 ;

A été déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Lomé le *31 juillet 2025* par Maître Thérèse DONU, Avocate au Barreau du Togo ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile ainsi que constitution d'Avocat que dessus, j'ai, Huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme ci-dessus :

Fait sommation à :

Monsieur MODJINOU Koffi Sena, Mainteneur en informatique, Promoteur-gérant des Etablissements Centre d'Ingénierie Informatique « CII », immatriculés au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°TG-LOM 2013 A 5856, dont le siège est sis à Lomé, Tokoin Solidarité, Rue Solidarité, Tél : (00228) 90 22 17 65 ;

Et Monsieur AGBOVI Kodzo Boto, Constituant hypothécaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, quartier Djidjole, Tél : (00228) 90 04 13 89 ;

De prendre communication audit Greffe du cahier des charges contenant les clauses et conditions auxquelles sera adjugé l'immeuble sus désigné ;

Les ai informés :

- que l'audience éventuelle est fixée au mardi 09 septembre 2025 à neuf (09) heures précises, par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé, sis au Palais de Justice de la ville de Lomé où seront jugées les contestations soulevées, s'il y a lieu, avec déclaration que s'il n'y a eu ni dires ni observations au cahier des charges, la fixation de cette audience sera considérée comme non avenue ;
- que ses dires et observations seront reçus, à peine de déchéance, jusqu'au cinquième (5^{ème}) jour précédant l'audience éventuelle et qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges, dans ce même délai, la demande en résolution de la vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée antérieure, il sera déchu à l'égard de l'adjudicataire de son droit d'exercer ces actions ;

De comparaître le vendredi 10 octobre 2025 à 10 heures dans la salle d'audience du palais de Justice du Tribunal de Grande Instance de Lomé.

2

Leur déclarant que faute par eux de se présenter, il sera contre eux donné défaut de suite et procédé à l'adjudication tant en leur absence qu'en leur présence.

**SOUS TOUTES RESERVES
ET POUR QU'ILS NE L'IGNORENT,**

Je leur ai, étant et parlant comme dessus, laissé copie du présent exploit dont le coût est de *30000* F CFA.

L'HUISSIER



Insomnie

La thérapie cognitivo-comportementale est l'un des meilleurs remèdes

L'insomnie est un problème qui peut toucher beaucoup de personnes à un moment ou à un autre de la vie, mais pour certains, elle va au-delà d'une courte période d'insomnie et devient plus sérieuse. Plusieurs facteurs déterminent cette situation.

« Lorsque je n'arrive pas à dormir, c'est généralement parce que mon cerveau est un peu trop sollicité et que je réfléchis trop. J'ai donc tendance à prendre un livre et à lire jusqu'à ce que je me sente prête à me détendre un peu plus », déclare Dr Faith Orchard, maître de conférences en psychologie à l'université du Sussex.

Pour sa part, Dr Allie Hare, président de la British Sleep Society et médecin consultant en médecine du sommeil au Royal Brompton Hospital de Londres affirme : « Lorsque je n'arrive pas à dormir, c'est généralement parce que mon mari se retourne et ronfle dans le lit. J'ai donc tendance à utiliser la technique du divorce par le sommeil et je vais dormir dans la chambre d'amis ».

« Lorsque je ne dors pas bien, j'ai tendance à me lever et à me recoucher pour redémarrer le système, et c'est généralement parce que j'ai quelque chose à l'esprit. Je suppose que c'est le cas pour la plupart des gens », témoigne aussi Colin Espie, professeur de médecine du sommeil à l'université d'Oxford.

L'insomnie se manifeste de différentes manières. Le Dr Orchard explique : « Nous pensons généralement à l'idée de ne pas pouvoir s'endormir, mais en réalité, l'insomnie concerne l'endormissement et le maintien du sommeil. Pour certaines personnes, l'insomnie peut donc se manifester par un réveil au milieu de la nuit, une difficulté à se rendormir ou un réveil trop précoce le matin, suivi d'une incapacité à se rendormir ». Les symptômes de l'insomnie sont très courants, selon le Dr Hare, puisque près de 50% des personnes en souffrent.

Si vous avez du mal à dormir plus de trois nuits par semaine pendant plus de trois mois, et que cela a un impact sur votre vie le lendemain, il est temps de consulter un spécialiste ; et de rechercher des ressources numériques sur

le sommeil.

Que faire si vous n'arrivez pas à dormir ?

La meilleure solution est paradoxalement selon les spécialistes, de décider de rester éveillé. Vous pouvez résister au sommeil et le laisser venir naturellement. « Vous rougissez davantage lorsque vous essayez de ne pas rougir, vous bégayez davantage lorsque vous essayez de ne pas bégayer... Cela nous apprend donc quelque chose de très, très important, à savoir que les processus mentaux font obstacle et que nous devons suivre le bon type de modèle comportemental pour que l'habitude se forme et s'installe sans que nous y prêtions attention de manière soutenue. C'est ainsi que l'on devient, en quelque sorte, un bon dormeur ».

Selon le Dr Orchard, il y a des choses simples que l'on peut faire pour s'entraîner à adopter de bonnes habitudes. Il faut notamment travailler sur la cohérence : se coucher à des heures régulières et se réveiller aux mêmes heures. Il faut aussi être cohérent sur l'endroit où l'on dort, faire savoir au cerveau où l'on dort et où cela se produit : essayer d'éviter de faire la sieste sur le canapé, essayer d'éviter de travailler au lit. Le Dr Hare indique également que si l'on est réveillé et que l'on n'a pas l'impression d'être sur le point de se rendormir, il faut se lever et faire autre chose pendant une demi-heure environ avant de retourner au lit.

Qu'en est-il des drogues ? Ni le Dr Hare ni le professeur Espie n'y sont particulièrement favorables, estimant que la thérapie cognitivo-comportementale, un type de psychothérapie qui aide les gens à gérer leurs problèmes en modifiant leur façon de penser et de se comporter, est l'un des meilleurs moyens de remédier aux troubles du sommeil.

« Cette thérapie fonctionne chez 70 à 80% des personnes, et 50% d'entre elles voient leur insomnie disparaître complètement », déclare le Dr Hare. Le

professeur Espie explique que certains patients ne croient pas que la thérapie soit plus efficace que les médicaments : « Nous encourageons les patients à se coucher beaucoup moins longtemps, jusqu'à ce que leur sommeil se rétablisse, à se coucher un peu plus tard et à se lever un peu plus tôt ».



Cet homme n'arrive pas à trouver le sommeil

Certaines personnes ne jurent que par le magnésium et affirment qu'en prendre au moment du coucher peut vraiment aider à passer une bonne nuit de sommeil. Mais le Dr Orchard explique qu'il n'y a pas beaucoup de recherches à ce sujet, seulement des études à relativement petite échelle. « Les résultats sont ce que nous appelons de petits effets, c'est-à-dire que nous ne voyons pas de grands changements sur le sommeil. Nous dirions donc que les preuves ne sont pas très concluantes pour l'instant », dit-elle. Qu'en est-il de la mélatonine, qui est en vente libre dans de nombreux pays, alors qu'elle doit être prescrite dans d'autres ?

« Cela renvoie à la question du magnésium et de l'impact qu'il a eu sur certaines personnes, car le sommeil est très influençable. Il y a donc un effet placebo très puissant avec beaucoup de ces compléments et médicaments », indique Dr Hare.

Autres facteurs ou conditions ayant un impact sur le sommeil

Qu'en est-il de facteurs tels que la ménopause, l'alcool ou les horaires de nuit ? Quel est leur impact

sur le sommeil ? Dr Hare souligne que la ménopause peut être une période très difficile pour les femmes et qu'elle peut affecter leur sommeil ; à la fois la durée pendant laquelle elles peuvent dormir et le nombre de fois où elles sont éveillées la nuit, ainsi que la fragmentation de leur sommeil.

exemple, lorsque vous ne travaillez pas de nuit et que vous pouvez dormir à l'heure habituelle, essayez d'optimiser ce sommeil, en faisant un usage judicieux des siestes. C'est l'un des rares moments où nous recommandons habituellement les siestes ».

Dr Orchard explique que les

« Une partie de ce phénomène est liée à des choses comme les bouffées de chaleur qui peuvent vraiment perturber le sommeil, en partie à cause des changements hormonaux et à cause des changements d'humeur, soit liés à la ménopause mais aussi à la façon dont nos vies peuvent devenir plus stressantes autour de la ménopause ; nous sommes souvent prises en sandwich entre de jeunes enfants et des parents ; beaucoup de responsabilités de prise en charge ».

En ce qui concerne l'alcool, Dr Orchard explique qu'il peut modifier la structure du sommeil, c'est-à-dire le temps que l'on passe aux différents stades du sommeil. « Mais l'alcool peut aussi affecter beaucoup d'autres aspects, par exemple le besoin d'aller aux toilettes ; il détend aussi les muscles, il peut nous faire ronfler, et il peut affecter les hormones, qui font toutes partie de ce processus crucial qui consiste à s'endormir et à rester endormi », dit-elle. Si vous travaillez à des heures non sociales, Dr Hare suggère d'essayer d'« optimiser le sommeil de base » : « Ainsi, par

parents de jeunes enfants ont besoin de temps pour eux et pour dormir, et qu'il s'agit donc aussi de rattraper le sommeil quand on le peut : « Parfois, il faut faire la sieste pour s'assurer d'avoir suffisamment dormi pour s'occuper de soi et de son enfant. Je pense que c'est un peu différent pour chaque personne. Et rappelez-vous que cette période passera elle aussi un jour ».

Quant à la question des écrans bleus et des écrans d'appareils qui peuvent nous empêcher de dormir, Dr Orchard déclare que « ce que nous apprenons peu à peu, c'est que les écrans bleus ne peuvent pas nous empêcher de dormir ».

« Ce que nous apprenons peu à peu, c'est que le problème semble surtout venir de l'activité que nous faisons plutôt que de la lumière qui s'allume sur l'appareil. Ainsi, si nous sommes au téléphone, mais que nous faisons une activité plutôt calme et relaxante, cela aura beaucoup moins d'impact sur notre endormissement que si nous faisons quelque chose de très stimulant sur l'appareil », explique-t-elle.

Amélioration de l'accès à l'électricité

Des initiatives mises en place par le gouvernement togolais

Engagé pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), le gouvernement fait de l'accès des populations à l'électricité une priorité. Que ce soit en milieux urbains ou ruraux, les initiatives n'en manquent pas. Sur la décennie, nombreux sont les projets et programmes conduits sous la houlette du président Faure Essozimna Gnassingbé, avec à la clé, des résultats probants. Retour à travers ce dossier sur des initiatives phares, qui témoignent de l'engagement des plus hautes autorités à assurer aux populations une énergie durable de qualité et à moindre coût.

Assurer aux populations, la disponibilité et l'accès à moindre coût, à l'énergie électrique, devient la clé pour accéder au développement, tant

autres projets visant à réduire la part d'utilisation des énergies fossiles du pays sont conduits. Ainsi, en 2021, le président Faure Gnassingbé a procédé à l'inauguration de la centrale photovoltaïque de Blitta. De 50 MWC, sa capacité est portée à 70 MWC, pour assurer une plus grande couverture des besoins énergétiques des populations.

Dans cette même vision s'inscrit l'inauguration en 2021 de la centrale thermique Kekeli Efficient Power, de 65 MWC pour l'alimentation de 250 000 ménages. La construction d'une centrale photovoltaïque



Lancement des travaux de construction de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta (Image d'archives)

du Conseil, président de la République d'alors, ce projet permet d'électrifier les zones rurales grâce à des kits individuels utilisant un système de paiement mobile. L'objectif à terme

politiques. Les artisans, les commerçants et les agriculteurs y trouvent aussi un levier de compétitivité : moulin à grain, soudure, réfrigération, conservation des produits agricoles... L'électricité devient alors une ressource productive.

Le Fonds Tinga, une autre initiative

Dans la recherche de solutions visant à faciliter l'accès universel à l'électricité, en particulier pour les ménages à faibles revenus et dans les zones rurales, en réduisant les obstacles financiers, le gouvernement a initié le Fonds Tinga.

Grâce à ce fonds, le gouvernement offre la possibilité aux ménages à faibles revenus de financer leurs branchements au réseau électrique, y compris les coûts d'installation et d'équipement, avec des mécanismes de subvention remboursables.

En se positionnant pour l'accès universel à une énergie électrique de

initiatives, l'on note une nette amélioration du taux d'accès à l'électricité.

Des chiffres qui en disent long

Des statistiques de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARSE), l'on note une nette progression au niveau du taux d'accès à l'électricité. Celui-ci est respectivement passé de 48,09 % en 2018, à 50,30 % en 2019, à 53 % en 2020, à 57,82 % en 2021 pour atteindre 62,11 % en 2022. Depuis fin 2023, ce taux est estimé à environ 68%. Un taux que les autorités togolaises projettent de faire passer à 75 % dans un premier temps pour ensuite atteindre la couverture universelle à l'horizon 2030.

Pour nombre d'analystes, cette nette amélioration du taux d'accès à l'électricité au Togo se veut sans nul doute le résultat d'initiatives gouvernementales et de projets structurants visant à étendre le réseau



social qu'économique. Conscient de cette réalité, le gouvernement va donc décider de prendre le problème à bras-le-corps.

Renforcement de la capacité de la CEET

Portées par la vision d'assurer une autonomie énergétique au pays, les autorités togolaises, avec l'appui des partenaires au développement, s'emploient à renforcer les capacités de production et de distribution de la Compagnie Énergie électrique du Togo (CEET). Dans cette logique et pour réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur, il est mis sur pied en 2008 le projet Contour Global Togo, pour la construction d'une centrale thermique de 100 MW. Un projet d'envergure, pour sortir le Togo de sa dépendance énergétique.

Dans la logique, plusieurs

de 62 MWC à Sokodé, dans le centre du pays, et celle d'une autre de 42 MWC à Awandjélo à Kara dans la préfecture de la Kozah s'inscrivent également dans la même vision.

C'est aussi le cas du démarrage, en mai 2025, des travaux de construction de la centrale photovoltaïque de Dapaong. Dotée d'une capacité de 25 MWC avec un système de stockage de 36 MWC, elle devra permettre de desservir 28 942 ménages.

Augmenter la part de l'énergie renouvelable

Dans sa démarche d'augmenter la part de l'énergie renouvelable et de la porter à 50 %, plusieurs projets sont également conduits par le gouvernement. Au nombre de ces projets, « Cizo ». Officiellement lancé en 2017 par le président

est d'électrifier deux (2) millions de Togolais à l'horizon 2025.

A travers ce projet, l'Etat fournit des dispositifs autonomes qui rendent



disponibles une électricité suffisante pour l'éclairage, la recharge de téléphones et l'alimentation de petits appareils électroménagers. Au-delà des chiffres, les témoignages venus des hameaux électrifiés confirment l'impact de ces

qualité et à coût réduit à l'horizon 2030, le Togo n'a de cesse de déployer ces dernières années une politique d'électrification rurale en multipliant dans la foulée plusieurs solutions alternatives durables. Grâce à ces différentes

électrique et à diversifier les sources d'énergie. Et fort de ce succès, les autorités togolaises s'engagent à maintenir le cap du développement pour un développement plus inclusif.

Caleb Akponou